



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, XX décembre 2019

#Chiffre

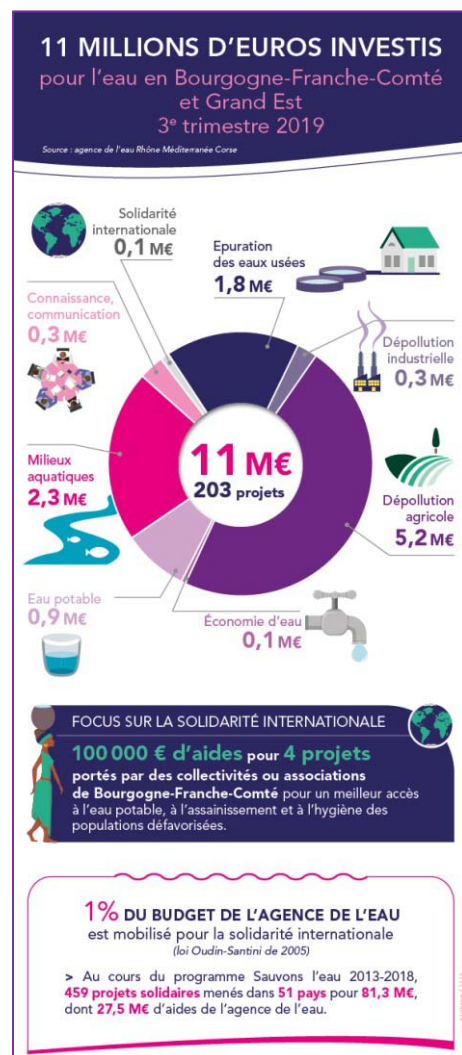
Le chiffre : 11 millions d'euros investis au 3^{ème} trimestre 2019 en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est, pour les projets en faveur de l'eau [Focus : 102 000 € d'aide à la solidarité internationale]

Au 3^{ème} trimestre de l'année 2019, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu **203 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est. Elle leur a accordé **11 millions d'euros** d'aides financières, soutenant la dynamique de l'économie locale.

Par ailleurs, l'agence de l'eau renforce sa politique partenariale avec les collectivités en signant des contrats pluri-annuels (3 à 5 ans) et pluri-thématiques pour mieux cibler les actions au regard des priorités du 11^e programme « Sauvons l'eau 2019-2024 » et des enjeux locaux.

Les chiffres clés en Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est au 3^{ème} trimestre 2019

- **47 % des aides (5,2 M€)** vont à la **réduction de la pollution agricole**, principalement sous forme d'enveloppes déléguées à l'agence de services et de paiement (ASP), pour le reversement d'aides directes aux agriculteurs, en vue de soutenir les changements de pratiques (conversion à l'agriculture biologique en particulier) sur des territoires à enjeux pesticides.
- **24 % des aides (2,7 M€)** sont attribués à l'**amélioration de l'assainissement (1,8 M€)** et de l'**alimentation en eau potable (0,9 M€)** des collectivités.
- **21 % des aides (2,3 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, avec 1,1 M€ pour la préservation des zones humides et 0,8 M€ pour la renaturation des cours d'eau.



Politique partenariale renforcée

Au 3^{ème} trimestre 2019, l'agence de l'eau s'est engagée auprès de 6 collectivités de Bourgogne-Franche-Comté et du Grand-Est pour un montant total d'aides pluriannuel de **18,5 M€**, pour :

- **le contrat de bassin versant de l'Ouche** (21), porté par le Syndicat du bassin de l'Ouche pour renaturer la rivière : **0,7 M€ d'aides** (2019-2020) ;
- **les contrats visant un rattrapage structurel des équipements d'eau et d'assainissement des collectivités classées en zone de revitalisation rurale**, soit :
 - **Communauté de Communes de Montbenoit** (25), sur le bassin versant du Haut Doubs : **1,2 M€ d'aides** (2019-2021) ;
 - **Communauté de Communes du Val d'Amour** (39), sur les bassins versants de la Basse Loue et du Doubs : **4,4 M€ d'aides** (2019-2021) ;
 - **Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs** (25) sur le Dessoubre, le Cusancin, la Loue, le Doubs-Moyen et le Haut-Doubs : **6,4 M€ d'aides** (2019-2021) ;
 - **Communauté de Communes des Vosges Côté Sud-Ouest** (88), sur les bassins versants du Coney, de la Saône-Amont et de l'Apance : **3,6 M€ d'aides** (2019-2021) ;
 - **Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes** (25) sur les bassins versants de l'Ognon et du Doubs-Moyen : **2,3 M€ d'aides** (2019-2021).

A maturité, chaque action du contrat est présentée à la Commission des Aides de l'agence pour décision définitive.

Parmi les projets aidés, des opérations remarquables

DOUBS / JURA Restauration de tourbières dans le massif du Jura par le conservatoire d'espaces naturels

Le conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté, en collaboration avec ses partenaires (collectivités, associations, Etat) poursuit le programme Life de restauration de tourbières dans le massif jurassien qui constitue l'une des zones les plus riches en tourbières d'Europe de l'Ouest. Le programme intitulé «Réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif jurassien franc-comtois» a pour principal objectif de préserver et de restaurer le fonctionnement hydrologique de 60 tourbières des départements du Doubs et du Jura, soit 37 % des tourbières du réseau NATURA 2000 du Jura franc-comtois, sur la période 2014-2020. L'agence de l'eau accompagne financièrement le projet dans le cadre de programmations annuelles et la sixième tranche de travaux recevra une aide de **918 400 euros** sur un montant total de 1,8 M€ de travaux.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE Une étude d'impact des ouvrages ferroviaires sur le fonctionnement des cours d'eau

SNCF réseau - Direction territoriale Bourgogne Franche-Comté lance une étude de l'impact de ses ouvrages ferroviaires sur la continuité écologique des cours d'eau en Bourgogne Franche-Comté. 132 ouvrages seront investigués dont 49 ouvrages en Rhône-Méditerranée.

Pour cette étude (collecte de données, investigations de terrain, analyse des risques et scénarii d'aménagement pour chaque ouvrage), l'agence de l'eau attribue **une aide de 70 000 euros**.

CÔTE D'OR Mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des rivières et des nappes de Côte d'Or

Le Département de Côte d'Or réalise depuis de nombreuses années un suivi qualitatif et quantitatif des rivières et des nappes de son territoire. Objectif : déterminer leur état écologique, détecter les pollutions par les pesticides et les métaux et évaluer l'efficacité des actions engagées sur le milieu naturel.

Concernant la qualité des cours d'eau, 21 stations de surveillance sont situées sur les bassins versants de la Tille, Venelle, Bèze et Vingeanne. L'agence de l'eau apporte une aide de **56 100 euros** pour ce suivi.

Pour le réseau de suivi quantitatif des cours d'eau, complémentaire au réseau de surveillance national piloté par la DREAL Bourgogne Franche Comté, le Département bénéficie d'une aide de **19 500 euros**. Enfin, le réseau de suivi qualitatif et quantitatif des nappes d'eau souterraines dont l'eau est utilisée pour l'alimentation en eau potable, reçoit une aide de **82 700 euros de l'agence de l'eau**.

Toutes les données acquises sur l'état écologique et l'état chimique des eaux alimentent l'évaluation des

actions de protection et de reconquête des eaux menées sur le territoire.

SOLIDARITE INTERNATIONALE Soutien aux populations du Burkina Faso pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

La communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard participe à l'amélioration, pour les populations de Zimtanga au Burkina Faso, de l'accès à l'eau et à l'assainissement avec la création d'un forage et la construction de latrines. Le programme prévoit également un travail de protection des eaux du lac Bam consistant à restaurer sa ripisylve et à créer des cordons pierreux afin de lutter contre son ensablement. Une gouvernance du service de l'eau et de l'assainissement sera mise en place au sein d'un service municipal dédié. La gestion des boues des latrines sera également assurée.

Le programme bénéficie d'une aide de **24 900 euros de l'agence de l'eau** pour un montant total de travaux de 49 938 euros.

FOCUS SUR LES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT, AU 3EME TRIMESTRE 2019

Au cours du 3^{ème} trimestre 2019, l'agence de l'eau a attribué **102 000 euros** d'aides pour **4 projets portés par des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté** pour améliorer les conditions d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène des populations défavorisées.

L'action de l'agence de l'eau s'inscrit dans le cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Elle est fondée sur la loi **Oudin-Santini** du 9 février 2005 qui permet aux agences de l'eau, au même titre que les collectivités territoriales, de consacrer **jusqu'à 1 % de leurs recettes** à des actions de coopération et de solidarité internationale.

L'agence mobilise depuis plus de 10 ans des moyens humains et financiers, en collaboration avec les acteurs de coopération et de solidarité internationale des bassins. Elle est l'agence référente, au nom des 6 agences de l'eau, pour les actions menées avec les Etats riverains de la Méditerranée et Madagascar.

Lors de son dernier programme Sauvons l'eau 2013-2018, l'agence de l'eau a financé 459 projets solidaires dans 51 pays, soit 27,5 M€ d'aides.



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... La commission des aides, composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau, délibère 4 fois par an pour attribuer les aides financières dans le cadre du programme d'intervention « Sauvons l'eau 2019-2024 » qui investit 2,6 milliards d'euros sur 6 ans.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini • 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Stéphanie Bonnamour • 06 60 58 45 45 / stephanie@plus2sens.com